

Commune de SAINT-LOUP-DU-GAST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Juillet 2020

Objet : Désignation du délégué pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales

Délibération n° 2020 – 18

L'an deux mil vingt, le mardi sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Saint Loup du Gast, sous la présidence de Monsieur BARBÉ, Maire.

Date de convocation : 29 Juin 2020

Date d'affichage : 10 juillet 2020

Membres en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

Étaient présents : MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MMES MESNARD, KACOU, LE RAI – JOUSSE, M. POCHEZ, MME CHARRIER, M. DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absent : / .

Secrétaire de séance : Mme KACOU

Le maire rappelle au conseil municipal l'entrée en vigueur depuis le 1er Janvier 2019 d'un répertoire électoral unique dénommé REU. Dans ce cadre, une commission de contrôle des listes électorales a été mise en place composée dans les communes de moins de 1000 habitants d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire. L'article R7 du code électoral dispose que les membres de cette commission de contrôle sont nommés après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Le maire sollicite donc M. Philippe FOURRÉ, premier conseiller municipal dans l'ordre du tableau, sans délégation pour savoir s'il accepte de siéger au sein de cette future commission.

L'intéressé a répondu favorablement.

Suite à cet exposé, le conseil municipal donne un avis favorable à la nomination de M. Philippe FOURRÉ en tant que délégué titulaire pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Saint-Loup-du-Gast. Mme Josée MESNARD, deuxième dans l'ordre du tableau, sans délégation, est nommée déléguée suppléante.

Fait et délibéré les jour, mois et an dits.
Pour copie conforme,
A Saint-Loup-du-Gast le 13 Juillet 2020

Le Maire,
Marcel BARBÉ

